

Un nouveau dieu de la Gaule romaine : Mars Cobannus (avec un appendice de M. P.-Y. Lambert)

Monsieur Henri Lavagne

Citer ce document / Cite this document :

Lavagne Henri. Un nouveau dieu de la Gaule romaine : Mars Cobannus (avec un appendice de M. P.-Y. Lambert). In: Comptes rendus des séances de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, 143^e année, N. 2, 1999. pp. 689-720;

doi : <https://doi.org/10.3406/crai.1999.16032>

https://www.persee.fr/doc/crai_0065-0536_1999_num_143_2_16032

Fichier pdf généré le 21/05/2018

COMMUNICATION

UN NOUVEAU DIEU DE LA GAULE ROMAINE : MARS COBANNUS,
PAR M. HENRI LAVAGNE, CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE
(AVEC UN APPENDICE DE M. PIERRE-YVES LAMBERT)

L'apparition d'un nouveau dieu¹ dans le panthéon gallo-romain constitue toujours un événement marquant pour notre connaissance de l'histoire des religions en Gaule, surtout si le dossier ne se réduit pas à une inscription unique ou à une représentation peu caractérisée, comme c'est le plus souvent le cas dans beaucoup de découvertes. Avec Cobannus, au contraire, le hasard de plusieurs trouvailles récentes fait que nous nous trouvons d'emblée en présence d'une série de témoignages épigraphiques et figurés importants, qui engagent à essayer de définir sa personnalité divine et ses rapports avec Mars, la divinité romaine avec laquelle il a été assimilé dans le cadre du phénomène bien connu de l'*interpretatio romana*. Il est vrai que la totalité des pièces concernant ce nouveau dieu n'est pas encore à la disposition des chercheurs², mais en réunissant les mentions et les allusions qui sont répandues dans plusieurs publications, il est possible d'en donner déjà un portrait significatif. Nous placerons au centre de ce dossier une statue de bronze du musée Paul Getty³, pièce exceptionnelle non seulement par la qualité de sa facture mais aussi par l'inscription que porte la base de l'objet. La rareté des bronzes gallo-romains représentant un dieu indigène romanisé, les difficultés posées par son iconographie hybride et l'importance du dédicant nommé par l'inscription, invitent à lui consacrer une étude.

1. Nous remercions très vivement M. Jean Marcadé qui, après notre communication, a bien voulu nous suggérer plusieurs réflexions d'ordre technique et iconographique extrêmement précieuses.

2. Certaines pièces sont encore conservées dans une collection privée américaine. Les renseignements les concernant nous ont été aimablement communiqués par M. R. Fellmann, professeur émérite à l'Université de Bâle, qui nous a, en outre, fourni le texte inédit de sa communication « Une divinité gallo-romaine inconnue, son avatar gaulois et un dépôt de statuettes trouvé en France », prononcée lors du colloque *La sculpture d'époque romaine dans le Nord, dans l'Est des Gaules et dans les régions avoisinantes*, Besançon, 1998 (à paraître dans les *Annales de l'Université de Besançon*).

3. Nous remercions M^{me} Marion True, assistant director du Département des antiquités du musée Paul Getty à Malibu (États-Unis) d'avoir bien voulu nous autoriser à publier ce bronze. Toutes les photographies de cette pièce sont celles du musée.

Le bronze est conservé au musée Paul Getty (Californie, États-Unis) depuis 1989, date à laquelle il fut donné par deux collectionneurs américains, Barbara et Lawrence Fleischman⁴. Il faisait partie d'un ensemble comprenant (au moins) huit objets : outre la statue qui nous occupe, un buste de jeune homme sortant d'un calice de feuilles, un second buste presque identique et une *arca* également en bronze ont été donnés au musée Paul Getty ; une statuette de bronze représentant le même dieu Cobannus et portant une inscription d'un dédicant nommé Geminianus, une troisième statuette du même dieu avec l'inscription d'un dédicant qui apparaît sous le nom de Cassio, une situle de bronze portant une dédicace à Cobannus (encore inédite) et une statuette de cerf⁵ se trouvent aujourd'hui dans une collection privée new-yorkaise. La présence réunie de trois statues du dieu Cobannus portant chacune une inscription l'identifiant, celle de la situle qui porte aussi son nom et, à un moindre degré, celle de l'*arca* qui a pu jouer le rôle de tronc à offrandes religieuses, conduit à penser qu'il s'agit de pièces appartenant à l'origine à un sanctuaire de cette divinité. Les deux bustes en bronze et la statuette de cerf qui passent pour avoir été trouvés dans le même ensemble peuvent avoir fait partie du trésor de ce temple supposé mais l'absence d'inscriptions empêche de l'assurer. L'hypothèse d'une cachette où ces objets de culte auraient été dissimulés pour les faire échapper à un pillage ou à la main des profanateurs vient aussitôt à l'esprit ; une cachette de récupérateurs de bronzes paraît moins probable, car les exemples de dépôts de ce genre où les objets attendent d'être fondus à nouveau sont toujours nettement plus disparates⁶.

La provenance exacte de ce dépôt n'est pas encore connue, mais R. Fellmann⁷ qui a publié l'article le mieux informé sur ce dossier, laisse entendre que ce pourrait être « près de Besançon ou plutôt près d'Autun, ou encore, éventuellement aux abords de Vézelay ». Nous verrons qu'il est possible par l'étude des inscriptions de cerner davantage le lieu de trouvaille.

4. Cf. « Acquisitions 1989, antiquities », *The J. Paul Getty Museum Journal* 18, 1990, p. 13. Une première publication fut donnée de cette statue et de l'*arca* par J. Herrmann et A. van den Hoek, dans *A passion for antiquities, ancient art from the collection of Barbara and Lawrence Fleischman*, M. Truc et K. Hamma éd., The J. P. Getty Museum, Malibu, 1994, p. 310-313, n° 162.

5. Les deux statuettes et leurs inscriptions sont mentionnées par C. C. Mattusch et al., *The fire of Hephaistos, large classical bronzes from north american collections*, Cambridge (Mass.), 1996, p. 330 et par A. Kaufmann-Heinimann, « Götter und Lararien aus Augst », dans *Forschungen in Augst*, Augst, 1998, p. 176, ainsi que par Cl. Rolley, « Les bronzes grecs et romains, recherches récentes », *Revue archéologique*, 1997, 2, p. 315, puis dans l'article cité ci-dessus de R. Fellmann (n. 2). La statuette de cerf n'est mentionnée que par ce dernier.

6. Voir, parmi tant d'autres cas, la cachette étudiée par St. Boucher, H. Oggiano-Bitar, « Les bronzes divins de la cachette de Bavay (Nord) », dans *Bronces y religione romana, Actas del XI Congreso internacional de bronzes antiguos, Madrid, mai-juin 1990*, Madrid, 1993, p. 84-99.

7. R. Fellmann, *art. cit.* (n. 2), p. 6.

La statue du musée Getty est un bronze de grande taille⁸, d'une hauteur totale de 76 cm, le personnage lui-même ayant 65 cm. Ces dimensions sont assez rares pour les bronzes trouvés en Gaule, qui, généralement, ont des tailles nettement moins élevées, de l'ordre de 5 à 15 cm, ou bien sont des statues de grandeur naturelle. Pour les exemples les plus remarquables de Mars en bronze, la hauteur oscille entre 20 et 25 cm⁹. Ceci confirme, selon toute vraisemblance, que l'objet ne faisait pas partie d'un lairaire privé¹⁰ mais qu'il appartenait au décor sculpté d'un sanctuaire.

Le personnage (fig. 1) est debout, le corps en appui sur la jambe droite, la jambe gauche légèrement fléchie, la pointe du pied en rotation externe ne reposant pas sur le socle mais sur un tenon en bronze (moderne ?) qui est destiné à rattraper le niveau horizontal de la base. La main droite ouverte (le majeur en extension) tenait, de toute évidence, une lance aujourd'hui disparue ; la main gauche, tournée vers le sol, devait s'appuyer sur un bouclier posé à terre, également perdu dans l'état actuel. Le dieu est vêtu d'une ample chlamyde qui retombe en plis accusés sur le devant du corps. Ils ont une forme triangulaires sur le haut de la poitrine (col échancré en V) et vont en s'arrondissant vers les jambes. Cette chlamyde longue, qui est fixée sur l'épaule droite par une grosse fibule ronde, descend un peu plus bas que les genoux et se termine par un nœud dans le tissu à l'extrémité inférieure. Elle couvre le bras gauche jusqu'au poignet mais laisse dégagé l'arrondi du bras droit qui tenait la lance. Les jambes sont couvertes de braies collantes, d'épaisseur très fine, à peine dessinées par quelques plis longitudinaux pour souligner les muscles. Les pieds sont chaussés de sandales retenues par des lanières étroites, dont la principale court sur le cou-de-pied et rejoint la lanière circulaire entourant la cheville. Lorsque la statue est vue de dos (fig. 2), le mouvement dansant du personnage apparaît encore plus accentué. La chlamyde qui est retroussée sur l'arrière de l'épaule droite en un large pli plat et est ouverte sur le côté, laisse voir que le corps est vêtu d'un chiton très fin, couvrant également le bras visible.

8. Cf. les considérations de F. Braemer sur les différences entre les « petits grands bronzes » et les « grands petits bronzes », dans « Observations sur des grandes statuette et des petits grands bronzes représentant des types répandus dans l'Empire romain », dans *Actes du IV^e colloque international sur les bronzes antiques (17-21 mai 1976)*, publiés dans *Annales de l'Université Jean-Moulin*, Lyon, 1977, p. 46.

9. Voir les cas cités par L. Amand, *Une statuette en bronze de Mars trouvée à Blicquy (Hainaut)* dans *Latomus*, 1967, p. 85, n. 4. Le plus proche par sa taille semble être le Mercure en bronze argenté du trésor de Berthouville qui mesure 56 cm, mais c'est un objet d'une qualité très inhabituelle.

10. A la différence du dernier ensemble publié par G. Sennequier, A. Kaufmann-Heinmann, « Un ensemble de statuette en bronze trouvées à Rouen en 1990 », *Bulletin archéologique du Comité des Travaux historiques et scientifiques* 26, 1998, p. 65-84.

Illustration non autorisée à la diffusion

FIG. 1. — Mars Cobannus, musée P. Getty, Malibu, U.S.A. (cliché du musée).

Illustration non autorisée à la diffusion

FIG. 2. Id., vue de dos (cliché du musée).

La tête (fig. 3), aux traits idéalisés, est inclinée vers la gauche et dessine un ovale régulier, même si une légère dissymétrie est apparente. Les yeux, largement ouverts, ont une pupille creuse qui devait être incrustée d'argent. La bouche est petite mais charnue et dessine un pli sévère, les joues sont lisses. La coiffure est faite de boucles qui prennent naissance au centre du front en deux ondulations principales et retombent sur les tempes. Les oreilles ne sont pas figurées (fig. 4) car à leur emplacement devaient être rapportées les deux paragnathides du casque. A la hauteur des tempes, un orifice circulaire indique d'ailleurs l'emplacement du rivet de fixation de ces couvre-joues aujourd'hui disparus. A la hauteur de la nuque, les boucles sont plus petites et se détachent sur les rebords du casque. Celui-ci constitue un élément considérable et hors de proportion par rapport à la tête. Le timbre est massif et se prolonge très bas sur la nuque par un rebord presque horizontal. Deux bandes de renfort incisées et naissant de solides rivets en saillie, se croisent au centre du timbre. Dans la partie frontale, la bande de renforcement, est, au contraire, largement en saillie et dessine comme une pseudo-visière. Le bouton sommital, très accusé par deux niveaux superposés, pouvait porter un panache ou une aigrette amovible, aujourd'hui perdus. Le casque est rejeté en arrière et n'adhère pas aux boucles du front : il laisse dégagé une mince bande qui correspond au début de la calotte crânienne, mais qui paraît être une surface d'attente pour recevoir une autre coiffure, bandeau de laine ou diadème.

Sur le socle est portée une inscription (fig. 5) occupant la totalité du champ épigraphique, disposée sur trois lignes inégales et avec des espaces très irréguliers :

AVG SACR DEO COBANNO
L MACCIVS AETERNVS
IIVIR EX VOTO

Les observations techniques du laboratoire de recherche du musée P. Getty ont déterminé que l'ensemble est faite de huit éléments différents : le corps, la tête, le casque, les jambes, les mains et le bras droit. Le socle également, a été conçu à part. L'objet est dans un très bon état de conservation, même si l'on doit déplorer la disparition des attributs guerriers du dieu (lance et bouclier) et quelques lacunes comblées par des retouches de bronze peu visibles, notamment un manque de matière le long du flanc gauche que l'on peut discerner par l'ouverture de la chlamyde. Patine brune et or d'un effet remarquable.

La comparaison de la statue offerte par Maccius Aeternus avec la production générale de la Gaule en fait un bronze de qualité rare

Illustration non autorisée à la diffusion

FIG. 4. Id., détail du visage, vu de profil (cliché du musée).



Illustration non autorisée à la diffusion

FIG. 5. Id. détail de l'inscription (cliché du musée).

par la finesse de son style. Certes, l'attitude manque un peu de stabilité et pèche par un excès de maniérisme dans la torsion du corps et le mouvement des pieds, le cou est trop massif par rapport à la finesse de la tête et les traits du visage ne sont pas sans raideur, mais si l'on regarde la statue de face (sans que le casque disproportionné soit visible), une impression de sveltesse et d'élégance soignée domine et on peut considérer la pièce comme un bel exemple de toreutique provinciale exécutée sur des modèles classiques. Dès que l'on recherche ceux-ci, les problèmes iconographiques surgissent.

Il est clair que l'attitude est celle de Mars, armé de la lance et du bouclier, dont le Mars Ultor de Rome¹¹ avait diffusé l'effigie. La première difficulté est évidemment l'habillement surprenant du dieu : la chlamyde longue, qui constitue un *unicum* dans la série des images de Mars. On sait que ce dieu est connu en Gaule par

11. Sur cette statue, voir P. Gros, *Aurea templa, recherches sur l'architecture religieuse de Rome à l'époque d'Auguste*, École française de Rome, 1976, p. 166 sqq. et M. Siebler, *Studien zum Augusteischen Mars Ultor*, Munich, 1988, *passim*.

deux types abondamment attestés : d'une part, celui du *Mars militaris*, de figuration romaine classique, généralement barbu et dans la force de l'âge, vêtu de la cuirasse et coiffé d'un haut casque corinthien à cimier, tel qu'il apparaît dans la réplique de l'époque de Domitien, conservé au musée du Capitole¹². Ce type, extrêmement répandu dans l'Empire romain, est également bien représenté en Gaule où St. Boucher¹³ en comptait trente et un exemples de provenance assurée. D'autre part, un second type de Mars a été mis en lumière par les travaux de K. A. Neugebauer¹⁴, à partir desquels on a tendance à le définir comme le type proprement gallo-romain, caractérisé par la nudité héroïque, la lance et l'épée, parfois par le bouclier, et qui passe pour être une création de la Gaule romaine. Le meilleur exemple de cette série est le Mars de Coligny¹⁵ dont nous verrons plus loin¹⁶ qu'il n'est pas sans rapports avec la statue du musée P. Getty. Mais si les attitudes et les traits du visage méritent d'être rapprochés, la présence de la chlamyde en fait un personnage d'apparence très différente.

Un deuxième élément iconographique ne manque pas de surprendre : le casque, très volumineux, est très éloigné du casque à cimier traditionnellement porté par Mars. Des études récentes¹⁷ permettent d'en préciser la date d'apparition. Il appartient à la série dite de Niederbieber, caractérisée par l'absence d'ornements, un timbre en bronze très enveloppant, échancré sur les oreilles et renforcé par un bandeau frontal qui forme une pièce rapportée et rivetée sur les deux côtés. C'est d'ailleurs cette innovation par rapport aux casques du type Weisenau qui autorise à le dater vers le règne d'Antonin, au moment où l'épée du légionnaire s'allonge et frappant de taille, nécessite un renfort de la partie frontale. Un autre trait particulier est à remarquer et va dans le même sens : les deux bandes de renfort qui se croisent sur la calotte et qui sont intégrées dans le bronze. Un exemple gallo-romain de cette variante est fournie par la trouvaille d'un de ces casques dans une tombe de militaire de la vallée de la Saône, à Ouroux (Saône)¹⁸. Ainsi, le casque porté par ce Mars Cobannus apporte-t-il un élément de datation

12. Rome, musée du Capitole, inv. n° 58. Bibliographie dans *LIMC* II, 1, n° 24a, p. 515.

13. St. Boucher, *Recherches sur les bronzes figurés de Gaule préromaine et romaine* (BEFAR, 228), Rome, 1976, p. 134 et carte XVI, p. 376.

14. K. A. Neugebauer, « Über einen gallo-römischen Typus des Mars », *Bonner Jahrbücher* 147, 1942, p. 228 sq.

15. J. Buche, « Le Mars de Coligny », *Monuments et Mémoires de la Fondation E. Piot* 10, 1903, p. 61. St. Boucher, *op. cit.* (n. 13), p. 132 sq.

16. *Infra*, p. 712 sq.

17. G. Waurick, « Römische Helme », dans *Antike Helme*, Mayence, 1988, p. 341, 357 et 359. M. Feugère, *Casques antiques, visages de la guerre, de Mycènes à la fin de l'Empire romain*, Paris, 1994, p. 93-97.

18. M. Feugère, *ibid.*, p. 97.

essentiel puisqu'il permet de le placer à l'époque antonine, mais sa présence dans cette statue n'en reste pas moins étrange et elle s'ajoute à l'hapax que constitue le port de la chlamyde.

Ces difficultés iconographiques paraissent encore plus grandes si l'on fait la comparaison avec les deux autres statuette de Cobannus qui se trouvaient dans cet ensemble¹⁹. L'une comme l'autre présentent le dieu nu, coiffé du casque à cimier traditionnel et tenant un bouclier circulaire de la main gauche, la main droite ayant dû serrer une lance aujourd'hui disparue. Ils sont donc strictement conformes au type du Mars gallo-romain que l'on connaît ordinairement en Gaule. Leur schéma classique ne fait que rendre plus énigmatique celui de l'autre statue. De plus, on est frappé par la gaucherie des traits de ces deux petites statues : aussi bien celle qui est offerte par Geminianus que celle de Cassio ont des figures poupines avec des joues rebondies, un rendu anatomique très approximatif et une raideur singulière dans la pose. On a affaire à un artisan local qui reproduit deux fois une figure de Mars en suivant le type conventionnel et non sans maladresse, alors que le bronze de L. Maccius Aeternus frappe par son excellente qualité de facture. Ces différences de style s'ajoutant aux disparités iconographiques, et même en laissant de côté les degrés d'habileté des bronziers, il convient donc de s'interroger sur l'identité réelle du personnage, malgré la similitude des théonymes qui figurent sur les trois inscriptions.

Ces inscriptions sur les deux autres statuettes sont proches par leur graphie. Sur l'une, on lit :

DEO COBANNO / GEMINIANVS / SOLINI V(otum) S(olvit) M(erito)

Sur l'autre, le lien avec le culte impérial apparaît, puisqu'il est écrit :

AVGVSTV / SACRV / DEO COBAN/NV/M TVTV CASSIO

Sans nous attarder sur les problèmes de graphie de ces deux textes, on peut dire au moins que le dernier émane d'un individu romanisé, ayant les *tria nomina* et un *cognomen* gaulois²⁰, alors que le premier est le fait d'un Gaulois qui conserve la filiation indigène habituelle avec le nom du père au génitif. Bien évidemment, le plus haut personnage est aussi celui qui offre le plus beau bronze : Lucius Maccius Aeternus, le *duumvir*, c'est-à-dire l'un des plus grands personnages de sa colonie et qui est parvenu au sommet du

19. Description et photographies dans l'article de R. Fellmann cité *supra* (n. 2).

20. Les finales en -io sont fréquentes dans l'onomaistique indigène. Cf. M. Dondin-Payre, « Deux inscriptions inédites du musée d'Argentomagus : religion et culte impérial », *Revue archéologique du Centre de la France* 36, 1997, p. 150, n. 24.

cursus municipal. Son gentilice, Maccius, est certes, celui que portait Plaute²¹ mais il est rarissime en Italie, alors qu'en Gaule, il est bien attesté²². Quant aux hauts fonctionnaires municipaux comme les *duoviri* qui vouent un culte à Mars, ils sont nombreux²³.

Ces brèves considérations sur les trois inscriptions actuellement connues²⁴ indiquent donc seulement que les trois dédicants sont des indigènes, dont deux, à en juger par leur onomastique, sont nettement plus romanisés, l'un ayant même atteint le couronnement de la carrière municipale. Le lien avec le culte impérial est attesté par l'inscription de Cassio comme par celle de Maccius Aeternus, ce qui fait de Cobannus un dieu important et non pas une simple divinité topique locale assimilée à Mars. Mais ces inscriptions n'apportent rien qui puissent aider à la compréhension de l'iconographie de cette divinité. Il faut d'ailleurs remarquer qu'aucune ne mentionne explicitement Mars mais qu'elles portent toutes le mot *deus* précédant le théonyme. On sait que cette particularité épigraphique signale que l'on est en présence d'un dieu gaulois assimilé à un dieu romain²⁵. Or ici, c'est seulement l'image du dieu armé de la lance et du bouclier, rappelant l'attitude du Mars Ultor, qui amène à supposer dans ces textes que le dieu Mars est « dissimulé » derrière Cobannus.

Deux autres inscriptions à Cobannus, plus anciennement connues, ont paru plus révélatrices à certains chercheurs pour expliquer la personnalité de Cobannus. La première est un texte en gallo-grec, « trouvé en 1984 dans la zone d'un sanctuaire gallo-romain à l'intérieur de l'oppidum gaulois de Berne/Enge »²⁶. L'inscription est gravée sur une tablette de zinc et R. Fellmann²⁷, qui en est l'éditeur, lit :

21. Comme nous l'a fait remarquer R. Turcan. Toutefois, selon P. Grimal (*La littérature romaine*, Paris, 1994, p. 87), et d'après la tradition rapportée par Varron, Plaute aurait d'abord exercé le métier d'acteur et peut-être joué le rôle de Maccus (l'Idiot) dans l'atellane.

22. Quatre autres cas en Gaule Belgique, six en Narbonnaise, un en Lyonnaise. Cf. A. Mocsy, R. Feldmann, E. Marton, M. Szilagyi, *Nomenclator provinciarum Europae latinarum et Galliae Cisalpinne, diss. Pann.* III, 1, Budapest, 1983, p. 172.

23. E. Thevenot, *Sur les traces des Mars celtiques*, Bruges, 1955, p. 141 sqq. et J. J. Hatt, « Les deux sources de la religion gauloise et la politique religieuse des empereurs romains en Gaule », dans *A.N.R.W.*, II/1, 1986, p. 416-419.

24. En attendant de pouvoir étudier celle qui est inscrite sur la stèle, conservée dans la Collection Shelby White et Leon Levy à New York, mais qui est encore inédite.

25. M. Th. Raepsaet-Charlier a donné sur ce problème (débatu depuis Wissowa) une étude complète et qui fait maintenant autorité : *Diis Deabusque sacrum, formulaires votifs et datation dans les Trois Gaules et les deux Germanies (Gallia Romana I, publications du Centre Albert-Grenier)*, Paris, 1993.

26. R. Fellmann, *art. cit.* (n. 2), p. 3.

27. Id., « Das Zink-Täfelchen vom Thornebodewald auf der Engehalbinsel bei Bern und seine Keltische Inschrift », dans *Archaeologie im Kanton Bern 4B*, Berne, 1999, p. 133-175 (avec bibliographie précédente).

ΔΟΒΝΟΡΗΔΟ	(DOBNORAEDO)
ΓΟΒΑΝΟ	(GOBANO)
ΒΡΕΝΟΔΩΡ	(BRENODOR)
ΝΑΝΤΑΡΩΡ	(NANTAROR)

Il la traduit par : « A Gobanos, qui passe avec son char sur la terre, les habitants de Brenodurum et de la vallée de l'Arar. » Le mot de Brenodurum renvoie au nom celtique de l'oppidum de Berne/Enge et le terme *raedo* est lié au mot celtique qui a donné *raeda*, la voiture de transport. Il s'agit très probablement du même nom Cobannus, avec durcissement de l'initiale. Cette inscription, datable du 1^{er} siècle av. notre ère, indique l'ancienneté de la divinité, qui apparaît ainsi dans son occurrence la plus reculée en milieu celtique chez les Helvètes.

On a pensé, enfin, qu'une dernière inscription trouvée près de Vézelay dans l'Yonne pouvait apporter des éléments à mettre en rapport avec la précédente et serait susceptible d'éclairer d'un jour nouveau le dieu Cobannus. Publiée par Cl. Rolley²⁸, elle comporte les lignes suivantes :

AVG(VSTO) SAC(RVM) DEO
 COBANNO
 Λ(D ?)..
 AB..
 LEV[G ?]..

L'auteur de la publication a vu dans le mot de la cinquième ligne le début du mot *leugae* qui indiquerait une distance en lieues gauloises entre deux points, déterminés par les prépositions *AB* et *AD*. Il comprend donc que la pierre est une borne routière, interprétation qui nous paraît erronée car le monument nous semble être, en réalité, une stèle, avec dédicace d'un personnage dont le nom commence par *Leug* ou plutôt par *Leuc*, car la lettre est mutilée. Il s'agit, à nos yeux, d'une dédicace religieuse sur une stèle et le nom doit être compris comme le début d'un patronyme gaulois du type *Leuganus* ou *Leucanus*²⁹. L'idée d'un miliaire étant à rejeter, nous estimons qu'il faut écarter également le rapprochement symbolique proposé par R. Fellmann³⁰ entre le dieu Cobannus qu'il voit, lui

28. Cl. Rolley, avec la collaboration de J.-P. Delor et de P.-Y. Lambert, « Un dieu gaulois près de Vézelay ? », *Bulletin de la Société d'Études d'Avallon*, 7^e vol., 1993, p. 1-6.

29. F. Bérard, dans son commentaire de l'*Année épigraphique* (1993, n° 1198, p. 340), émettait déjà des réserves sur l'interprétation de Cl. Rolley et renvoyait au *CH*, III, 1158 où apparaît un individu du nom de Leuganus. Nous ajouterons, par exemple, une *Leugi filia* dans *A.E.*, 1990, 729-730.

30. R. Fellmann, communication dans Colloque cité *supra* (n. 2).

aussi, « inscrit sur une pierre leugique » et l'épithète de la tablette de Berne, *dobnoraedo*, « qui passe avec son char sur la terre ».

D'un dossier épigraphique aussi disparate, rien, sauf l'allusion au char contenue dans l'épithète celtique, ne nous paraît d'abord pouvoir expliquer la nature du dieu et son apparemment présumé avec Mars. En revanche, on peut tirer des conclusions importantes du formulaire utilisé dans les trois dédicaces. Les travaux de M.-Th. Raepsaet-Charlier³¹ ont permis d'établir que le libellé des inscriptions votives de ce type était réglé par des habitudes de langue strictes, propres à certaines régions qui les emploient exclusivement de préférence à d'autres qui sont en usage dans les cités voisines. Or, c'est précisément le cas pour l'inscription de Vézelay, pour celle du bronze du musée Getty et pour celle de M. Tutus Cassio, dans lesquelles nous avons la succession : *Aug. + sacrum + deo + Cobanno*. D'après les relevés de l'épigraphiste belge, les inscriptions comportant ce formulaire, au nombre de trente et une, se trouvent uniquement chez les Éduens et les Sénons, à l'exclusion des Séquanes. Il est donc très improbable, pour ne pas dire impossible, que les inscriptions à Cobannus portant ce formulaire puissent venir d'une autre région que celle de ces deux cités. La conclusion est d'importance puisqu'elle écarte du même coup la provenance, parfois proposée comme possible, de Besançon ou de sa région, qui sont en terre séquanaise³². Enfin les études de M. Dondin-Payre³³ sur l'administration municipale dans les Trois Gaules ont mis en évidence le rôle considérable joué par les *duoviri*. Maccius Aeternus ne précise pas sa qualification (*jure dicundo* ou *ab aerario*), ce qui est normal dans ce genre de formules, mais on pouvait s'attendre à ce qu'il précisât la cité où il exerçait sa fonction, comme on le voit souvent dans les cas semblables en Lyonnaise. Cependant, comme pour la provenance de ces bronzes, R. Fellmann³⁴ pose l'alternative Besançon ou Autun et puisque nous avons écarté Besançon, il ne nous reste plus qu'Autun et sa région. Jusqu'à plus ample informé, nous considérerons donc que ces bronzes du « trésor des Cobanni »

31. Cf. *supra* n. 25.

32. L'inscription de Geminianus, qui comporte seulement *Deo Cobanno*, n'est pas un argument dirimant à cette démonstration. On peut penser qu'elle est simplement plus courte que les autres et qu'elle est le fait d'un Gaulois qui n'éprouvait pas le besoin d'associer sa divinité préférée à celle du culte impérial.

33. M. Dondin-Payre, M.-Th. Raepsaet-Charlier, *Cités, municipes, colonies, les processus de municipalisation en Gaule et en Germanie sous le Haut-Empire romain*, Publications de la Sorbonne, Paris, 1999. Pour le chapitre dû à M. Dondin-Payre (« Magistratures et administration municipale dans les Trois Gaules », *ibid.*, p. 127-130, spéc. 162-166) et pour le *duovir* de notre bronze, voir la note conjointe des deux auteurs : « Un *duovir* non localisé », *ibid.*, p. 353 sq.

34. R. Fellmann, *art. cit.* (n. 2).

proviennent de la capitale des Éduens ou de leur *civitas*. Les inscriptions de Vézelay et de Berne indiquent seulement que la diffusion du culte de Cobannus a dû être assez étendue, ce qui confirme une nouvelle fois l'importance de cette divinité.

Reste le problème de la signification même du nom de Cobannus. En effet, tous les travaux³⁵ qui ont signalé l'apparition de ce nouveau dieu indigène s'accordent à y voir un dieu forgeron en rapprochant les formes bien attestées de *Goibhniu* en vieil irlandais et de *Gofannon* au pays de Galles³⁶, qui reflèteraient un dieu Forgeur dont on aurait seulement pressenti l'existence avant l'apparition de Cobannus. Cette interprétation n'est pas satisfaisante et nous pensons qu'il faut l'écarter pour deux raisons, dont la première est d'ordre philologique. Dans l'Appendice qui suit la présente étude³⁷, P.-Y. Lambert montre de façon décisive qu'une autre interprétation du mot Cobannus amène à le comprendre de façon plus satisfaisante sur le plan philologique comme le « Tueur », ce qui convient évidemment bien mieux avec l'hypothèse jusqu'ici adoptée d'un Mars, dieu guerrier par définition³⁸. La deuxième raison qui nous fait écarter le rapprochement avec le dieu forgeron des Celtes est que son équivalent existe en Gaule et qu'il est très bien représenté par de multiples effigies, surtout en pierre : c'est Vulcain, dont P.-M. Duval³⁹ a souligné l'importance. Il indique qu'il est « si comparable »⁴⁰ au dieu celtique qu'il l'a « recouvert exactement » et que « son nom et son aspect indigène ont complètement disparu ». Or ce Vulcain gallo-romain n'est jamais représenté avec la lance et le bouclier, encore moins vêtu de la chlamyde. On pourrait être tenté de dire que cette chlamyde est celle que porte le Mercure gallo-romain sur de multiples bronzes et on voit quel argument pourraient en tirer les partisans de l'« indifférenciation fonctionnelle » des dieux de la Gaule. Quelques historiens, dont F. Benoit avait été le champion⁴¹, ont autrefois soutenu que « les dieux les plus populaires de la Gaule romaine n'avaient pas les fonctions qui répondent aux attributs conventionnels de leur

35. Cl. Rolley, *art. cit.* (n. 28) ; R. Fellmann, *art. cit.* (n. 27), p. 156 sq.

36. A. Holder, *Altceltischer Sprachschatz*, 1896, s. v. « Gobanos ». P.-M. Duval, *Les dieux de la Gaule*, 2^e éd., Paris, 1976, p. 34. Voir aussi le toponyme *Gobannion* de l'*Itinéraire d'Antonin* en Bretagne, actuel *Abergavenny en Gwent*, dans K. H. Jackson, *Romano-British names in the Antonine Itinerary, Britannia*, I, Londres, 1970, p. 71.

37. *Infra*, p. 706-709.

38. Cf. Mars Bellado, « l'Exterminateur », Mars Caturix, « le Roi des combats », Mars Adsmerius, « le Redoutable », etc.

39. P.-M. Duval, « Vulcain et les métiers du métal », *Gallia* X, 1952, p. 43-57.

40. *Id.*, *op. cit.* (n. 36), p. 84.

41. F. Benoit, *Mars et Mercure, nouvelles recherches sur l'interprétation gauloise des divinités romaines*, Aix-en-Provence, 1959, p. 113.

image » parce qu'ils étaient dotés eux-mêmes d'une « polyvalence fonctionnelle », et par voie de conséquence, que le vêtement des dieux romains était pour eux comme un « rhabillage » adopté par emprunt à un panthéon qui leur avait été imposé par le conquérant. Cette vue avait déjà été combattue à juste titre par P.-M. Duval⁴² qui rappelait que les personnalités divines ne sont pas interchangeables, pas plus que les attributs qui les caractérisent : « on attend encore des exemples d'un Apollon ou d'un Mercure guerrier ou d'un Mars protecteur des forgerons », comme il aimait à le répéter. Ces mises en garde sont toujours valables et nous les appliquons au Cobannus, objet de notre enquête.

Pour expliquer le bronze du musée P. Getty, nous nous trouvons donc devant des difficultés qui sont d'ordre iconographique et symbolique. Peut-être faut-il faire appel à la comparaison avec un autre bronze d'un Mars local, qui n'est pas sans analogie avec le Cobannus du musée Getty et qui permet de mieux comprendre comment naissent dans l'imaginaire des bronziers et de leurs commanditaires les figures hybrides des dieux gallo-romains.

Un rapprochement⁴³ peut, en effet, être fait avec un Mars Intarabus (ou Entarabus) découvert à Noville-lès-Bastogne, en Gaule Belgique, dans le pays des Trévires⁴⁴. Ce dieu, qui est essentiellement répandu dans cette cité⁴⁵, se présente à nous sous la forme d'une statue de bronze d'une qualité nettement supérieure à la moyenne générale des bronzes gallo-romains (fig. 6) et la base de l'objet comporte également une inscription⁴⁶ dont la graphie, très proche de celle du Mars du musée Getty, doit être datée⁴⁷ à la même époque que celui-ci, vers le milieu du II^e siècle. La pose est identique, le dieu tenait certainement une lance de la main droite et la main gauche serrait un objet aujourd'hui disparu. L'habillement du personnage comporte des ressemblances avec le Cobannus donné par Maccius Aeternus, puisqu'il est vêtu de braies collantes et de sandales à lanières. Mais au lieu de la chlamyde, il porte une tunique courte serrée à la taille. Différence majeure, une peau de loup dont

42. P.-M. Duval, *op. cit.* (n. 36), p. 13.

43. Il est déjà rapidement signalé dans la première publication du Mars Cobannus du musée P. Getty, cf. *A passion for antiquities...*, *op. cit.* (n. 4), p. 162.

44. Sur les limites du pays trévire, voir M. Th. Raepsaet-Charlier, « La cité des Tongres sous le Haut-Empire », *Bonner Jahrbücher* 194, 1994, p. 57 sq., reprenant l'étude de J. Loicq, « Le pagus Vilcias et l'organisation de l'Ardenne sous le Haut-Empire », dans *Serta Leodensia Secunda*, 1992, p. 271-293.

45. H. Merten, « Der Kult des Mars im Trevererraum », *Trierer Zeitschrift* 48, 1985, p. 88-98.

46. La statuette est conservée dans une collection privée belge et la base, retrouvée après coup, est au musée d'Arlon qui en a fait exécuter une copie.

47. AE, 1965, 28 bis · ILB, 63 et L. Schwinden, dans *Trierer Zeitschrift* 52, 1989, p. 512 sqq. Datation de M.-Th. Raepsaet-Charlier que nous remercions pour les renseignements qu'elle a bien voulu nous procurer sur l'objet et pour la fig. 6.



FIG. 6. Mars Intarabus, Noville-lès-Bastogne (cliché M.-Th. Raepsaet-Charlier).

les pattes antérieures retombent sur l'avant-bras, recouvre le haut du torse, la tête de l'animal étant fixée sur l'épaule gauche. Le visage est imberbe et jeune, la chevelure est abondante, en mèches « léonines », doubles sur le front et retombantes sur les épaules. La certitude que ce dieu a été assimilé à Mars est fournie par une inscription de Trèves qui indique *Marti Intarabo*⁴⁸. On voit que l'image d'Intarabus n'a en commun avec Mars que la pose, sans doute la lance et la peau de loup, cet animal étant lié à Mars depuis l'époque archaïque en Italie. L'assimilation s'est faite sur la base de caractères communs, comme ce rôle de « prédateur » que J. Bayet voyait dans le Mars italique primitif, « invoqué pour la sauvegarde des biens rustiques menacés sans cesse de pillage militaire »⁴⁹. Et si l'on nous oppose que l'attitude et l'habillement de cet Intarabus pourrait être aussi ceux d'un Silvanus, il est aisé de faire remarquer avec Caton que dans le sacrifice pour le salut des bœufs, Mars est invoqué précisément sous le double vocable de *Marti Silvano*. La contamination iconographique ne s'est donc pas faite au hasard et pour des raisons purement formelles, mais comme le disait avec fermeté H. Hubert : « les affinités intimes des personnes et des fonctions divines ont été d'abord appréciées ; la convenance des images n'a été constatée qu'après. »⁵⁰

Cette comparaison avec le Mars Intarabus de Gaule Belgique fait comprendre, *mutatis mutandis*, comment le bronzier qui a exécuté le Cobannus de Maccius Aeternus a pratiqué pour construire son image. A partir du schéma iconographique du Mars romain, dont il conserve la pose et les attributs guerriers, il ajoute deux éléments qui proviennent d'un autre répertoire mais dont la valeur symbolique et même politique, reste à décrypter. Et ici, sa culture et ses habitudes d'atelier entrent autant en ligne de compte que les volontés de son commanditaire, le duumvir.

Le modèle plus ancien que le Mars Ultor, qui nous paraît être à la source de cette iconographie est, en effet, une statue grecque, celle du célèbre Alexandre à la lance de Lysippe. L'original, perdu, a joui d'une popularité considérable dans l'Antiquité et nous est connu à travers Plutarque, Pline l'Ancien⁵¹ et par une épigramme de Poséidippos. Il se caractérisait⁵² par l'ἀναστολή, une coiffure

48. H. Merten, *art. cit.* (n. 45), p. 88, n° 4.

49. J. Bayet, *Histoire politique et psychologique de la religion romaine*, Paris, 1969, p. 288.

50. H. Hubert, « Une nouvelle figure du dieu au maillet », *Revue archéologique*, 1915, I, p. 34.

51. Plutarque, *La fortune ou la vertu d'Alexandre II*, 2 ; Pline l'Ancien, *Nat. Hist.* XXXIV, 65, Collection des Universités de France, H. Le Bonniec et H. Gallet de Santerre éd., Paris, 1953, p. 232, n. 4 ; *Anthologie Palatine* XVI, 120. Voir aussi C. de Ujfalvy, *Le type physique d'Alexandre le Grand d'après les auteurs anciens et les documents iconographiques*, Paris, 1902.

52. E. von Schwarzenberg, « Der Lysippische Alexander », *Bonner Jahrbücher* 177, 1967, p. 58-118.

avec des boucles rejetées en arrière sur le haut du front, le regard « d'une douceur humide » et par une asymétrie du visage incliné vers la gauche. N'est-ce pas exactement ce que nous voyons sur le bronze du musée Getty, dont l'expression et les traits évoquent sans conteste le style des œuvres de style lysippéen ? Les imitations dès cette époque furent très nombreuses⁵³ et K. A. Neugebauer puis H. Menzel⁵⁴ avaient déjà signalé que cet Alexandre doryphore devait avoir servi de prototype au Mars Ultor d'Octave. On en connaît un bon nombre de répliques, comme par exemple, un petit bronze du musée de Trévise récemment publié par V. Galliazzo⁵⁵ ou l'Alexandre à la lance du Louvre⁵⁶. Mais la variante de ce type qui nous paraît la plus proche du Cobannus du Getty est l'Alexandre à la lance et vêtu d'une chlamyde-égide du musée gréco-romain du Caire⁵⁷ (fig. 7) : le conquérant y est figuré avec la chlamyde longue, de forme macédonienne, comme le Daochos I^{er} de l'ex-voto des Thessaliens à Delphes⁵⁸, qui porte aussi ce vêtement propre à sa région d'origine. Cette chlamyde est le manteau des cavaliers ; elle enveloppe le bras gauche car elle ne présente pas d'ouverture de ce côté et laisse libre le bras droit, les pans étant simplement retenus sur l'épaule par une fibule⁵⁹. La comparaison avec l'Alexandre à la chlamyde et à la lance nous fait maintenant comprendre la présence de ce vêtement, au premier abord surprenant, sur le bronze du musée Getty. Mais elle nous conduit également à formuler une hypothèse sur la création iconographique de ce bronze à partir de plusieurs éléments d'un répertoire familier à l'artisan.

53. E. G. Suhr, *Sculptured portraits of greek statemen with a special study of Alexander the Great* (The John Hopkins University Studies in archeology, XIII), 1931, p. 1-139. Voir, par exemple, Chr. Kouzos, « Statuette d'un stratège de bronze », dans *Études de sculpture antique offertes à Jean Charbonneau*, in *Revue archéologique*, 1968, p. 190 sq. et fig. 6. Plus récemment, *The search for Alexander, an exhibition*, catalogue par N. Yalouris et al., Boston, 1980, p. 230 et Fr. Antonovich, *Les métamorphoses divines d'Alexandre*, Paris, 1996, p. 363, n° 134.

54. K. A. Neugebauer, *art. cit.* (n. 14), p. 236. H. Menzel, dans *Art and Technology a symposium on classical bronzes*, S. Doeringer, D. G. Mitten et A. Steinberg éd., 1970, p. 223-236, repris par Cl. Rolley, « Dieux de bronze, dieux de pierre, dieux de terre : y a-t-il un répertoire des bronziers en Gaule ? », dans *Bronzes y religione romana...*, cité *supra* (n. 6).

55. V. Galliazzo, « Il mito di Alessandro Magno in età augustea e un singolare bronzetto rinvenuto ad Altino », dans *Omaggio a Piero Treves*, Padoue, 1998, p. 133-149.

56. A. Viacava, *L'atleta di Fano* (Studia archaeologica, n° 74), Rome, 1994, fig. 49.

57. Publié par P. Perdrizet, « Un type inédit de la plastique grecque, Alexandre à l'égide », *Monuments et Mémoires de la Fondation E. Piot* 21, 1913, p. 59-72 et pl. II. D'autres exemples sont connus, mais plus mutilés, si bien que l'identification avec Alexandre est moins sûre : à Augst, cf. A. Kaufmann-Heinimann, *Die römischen Bronzen der Schweiz, I, Augst und das Gebiet der Colonia Augusta Raurica*, Mayence, 1977, p. 96 sq., n° 121, fig. 99. Voir aussi un exemple dans H. Hoffmann, H. G. Buchholz, « Erwerbungsbericht des Museums für Kunst und Gewerbe Hamburg, 1963-1969 », *Archäologischer Anzeiger*, 1969, p. 325, n° 6, fig. 6.

58. *Fouilles de Delphes*, IV, Ch. Picard, P. de la Coste-Messelière, *Sculptures grecques*, Paris, 1927, p. 37.

59. Sur cette chlamyde et sa valeur dans l'habillement guerrier, voir F. Chamoux, « La prophétesse Martha », dans *Mélanges d'histoire ancienne offerts à W. Seston*, Publications de la Sorbonne, 1974, p. 84 sq.



FIG. 7. — Alexandre à la chlamyde, musée gréco-romain du Caire
(*Monuments et Mémoires de la Fondation E. Piot* XXI, 1913, pl. V).

Cette hypothèse s'appuie sur un fait que nous n'avons pas encore mentionné jusqu'ici mais qui ne peut manquer de frapper, même à l'observation la plus rapide. Si l'on restitue idéalement la position de la hampe de la lance, même en oblique, elle ne peut reposer sur la surface du socle, devant le pied droit, et d'ailleurs, la surface à cet emplacement ne porte aucune trace de soudure ; mais on constate, de la même façon, que le bouclier, lui non plus, ne pouvait pas se trouver à l'endroit attendu sur la base et qu'aucune trace n'atteste sa présence sur le bord. La conclusion qui s'impose est que la statue, à l'origine, n'était pas faite pour cette base. Du même coup, l'inscription qui identifie le dieu ne lui serait pas pertinente. Cette conclusion radicale entraîne donc à penser que cette statue était, à l'origine, un Alexandre à la lance et qu'elle aurait été remplacée par la suite sur une base munie d'une inscription à Cobannus.

Peut-on penser que c'est au moment de la trouvaille de la cachette des bronzes, que le découvreur se serait fourvoyé et aurait ressoudé de manière erronée une base qui se trouvait dans le trésor au-dessous d'une statue qui n'était pas la sienne ? L'hypothèse, sans être impossible, nous paraît peu plausible. D'abord, parce qu'il était déjà visible, au premier coup d'œil, que la surface du socle était trop exiguë pour la statue de Cobannus. Un remontage abusif, ou destiné à tromper un acheteur éventuel ne pouvait aboutir qu'à un effet inverse, « contre-productif », qui aurait entraîné l'acquéreur à soupçonner, *ipso facto*, un « bricolage » moderne. D'autre part, parce que les analyses du musée P. Getty n'ont pas décelé de traces de soudure moderne à l'emplacement des pieds de la statue. Et enfin, parce que le problème se pose aussi pour le casque, qui, de toute évidence, est bien antique et a été fait pour s'adapter à cette statue, même s'il n'entre pas dans son iconographie canonique.

Nous proposons donc l'hypothèse que les transformations et adaptations apportées à ce bronze l'ont été à époque antique. Comme la plupart des casques dans ce type de bronzes⁶⁰, sa présence nous paraît, au contraire, la preuve d'une modification antique, et nous pensons que c'est pour répondre à la volonté du commanditaire, le duumvir Maccius Aeternus. Celui-ci, un notable rallié au pouvoir romain, le plus haut représentant officiel de sa cité, tient à associer dans sa dédicace le pouvoir impérial et la divinité de l'empereur (*Augusto sacrum*). En ajoutant ce casque de légionnaire à l'image d'un Alexandre qu'il transforme en Mars Cobannus, il fait, à sa manière, preuve de loyalisme à l'égard de

60. Cf. F. Braemer, *art. cit.* (n. 8), p. 42.

l'Empereur et de Rome symbolisée par la puissance de son armée. Ainsi nous paraît devoir s'expliquer cette représentation de Mars Cobannus, en apparence hybride : le bronzier gallo-romain, vers les années 150 ap. J.-C. (date donnée par le type du casque) a réutilisé une statue antérieure d'un Alexandre à la lance et à la chlamyde de type lysippéen, dont le modèle, bien connu en Gaule et qui avait déjà servi pour d'autres effigies de Mars, lui a semblé convenable pour représenter le dieu guerrier Cobannus ; mais pour satisfaire le désir de son commanditaire, un notable chargé de fonctions politiques importantes dans sa cité, il lui ajoute un casque de légionnaire symbolisant l'armée romaine. Qu'un tel concours ait existé entre un commanditaire et son bronzier est attesté, notamment par une dédicace, (également à Mars) indiquant les rapports étroits qui pouvaient lier les deux personnages, probablement fidèles du même dieu : sur le Mars de Torksey (Lincolnshire), l'inscription porte cette précision : « en l'honneur de Mars et des divinités impériales, Bruccius et Caratius, de la famille des Colasuni, ont offert la somme de cent sesterces sur leur bien. Le bronzier Celatus a fait (cette effigie) et fourni une livre de bronze pour la somme de trois deniers. »⁶¹

Cette reconstruction des avatars de la statue (dont nous ne nous cachons pas le caractère hypothétique) peut trouver dans la comparaison avec l'ensemble sculpté du sanctuaire du Montmarte d'Avallon, des confirmations indirectes. Cl. Rolley⁶² a dégagé tous les tenants et aboutissants de cette série remarquable, dont la qualité exceptionnelle ne peut s'expliquer que par une commande d'un personnage de haut rang, animé d'une volonté d'exprimer un message politique. La comparaison qu'il proposait dès 1976⁶³, est très pertinente : il évoquait, en effet, les célèbres reliefs dits de la Chancellerie à Rome, datés d'abord⁶⁴ de l'époque de Domitien et que l'on aurait tendance aujourd'hui à remonter jusqu'à l'époque de Néron⁶⁵. Ces reliefs constitueraient le chaînon manquant entre le type d'Alexandre présent dans le Mars Ultor d'Octave et le Mars tel qu'il a pu être imaginé pour un commanditaire de fonction sociale élevée (comme notre duumvir ?) pour orner le sanctuaire d'Avallon. Si l'on examine la tête casquée d'une des statues de

61. Inscription citée par L. Amand, *op. cit.* (n. 9), p. 87.

62. Cl. Rolley, « Le Montmarte d'Avallon, remarques préliminaires », *Mémoires de l'Académie des Sciences, Arts et Belles-Lettres de Dijon* 22, 1973-1975, p. 95-105.

63. Id., communication à la Société française d'archéologie classique, « Le Montmarte d'Avallon », *Revue archéologique*, 1978, I, p. 169-174.

64. F. Magi, *I rilievi flavii del palazzo della Cancelleria*, Rome, 1985.

65. J. Frel, « Zénodore et la sculpture en Gaule », *Revue archéologique de l'Est et du Centre-Est* 38, 1987, p. 301-314.



FIG. 8. Mars. Tête d'une statue du sanctuaire du Montmartre d'Avallon, Yonne (cliché S. Deys).

marbre d'Avallon (fig. 8), on voit qu'elle offre des analogies frappantes avec le Génie du Peuple romain dans les reliefs de la Chancellerie. Or, le personnage d'Avallon auquel cette tête doit être rapportée est nu, devait tenir une lance de la main droite, et sur le bras gauche plié, retenait un manteau en écharpe⁶⁶. L'identification avec Mars paraît incontestable. Enfin, Cl. Rolley⁶⁷ a eu l'intuition de mettre en rapport une des têtes d'Avallon, interprétée naguère comme un Apollon mais qui doit être aussi une autre

66. Cf. les observations de J. Marcadé, « Nouvelles observations sur les sculptures du Montmartre d'Avallon », *R.A.E.*, p. 35-42.

67. Cl. Rolley, « Les bronzes de Gaule, quelques problèmes », *Revue archéologique*, 1979, I, p. 124 sq.



FIG. 9. Mars (?). Tête d'une statue du sanctuaire du Montmartre d'Avallon, musée de l'Avalonnais (cliché S. Deyts).

figuration de Mars (fig. 9), traitée cette fois en calcaire, avec le Mars de Coligny, conservé au musée de Lyon⁶⁸ (fig. 10). Les deux profils sont effectivement très proches et la même coiffure avec l'*anastolè* frontale et les boucles « léonines » sur les tempes s'y retrouvent. Cette tête du Mars de Coligny serait à placer à l'époque de Néron et pourrait être l'œuvre de Zénodore⁶⁹ ou de son atelier. Il y aurait

68. *Supra*, n. 15 et St. Boucher, S. Tassinari, *Musée de la civilisation gallo-romaine à Lyon, bronzes antiques, statuaire*, Lyon, 1976, n° 43, p. 53-56.

69. Cl. Rolley, *ibid.*, p. 125. L'hypothèse reprise et affirmée plus catégoriquement par J. Frel, *art. cit.* (n. 65), p. 310.



FIG. 10. — Mars de Coligny (Jura), détail de la tête. Bronze conservé au musée de la Civilisation gallo-romaine à Lyon (cliché S. Deys).

là, écrit le spécialiste français⁷⁰, l'expression d'une « volonté de faire élaborer par des sculpteurs d'éducation grecque un type propre à la Gaule, sans doute vers la fin du I^{er} siècle ». Nous souscrivons entièrement à ces vues et le Mars Cobannus du musée P. Getty nous semble appartenir également à cette veine d'une sculpture officielle, dont le séjour de Zénodore en Gaule a pu marquer l'essor⁷¹. Si l'on admet la datation néronienne pour le type d'Avalon-Coligny, doit-on remonter de la même façon la statue du musée P. Getty à cette date haute ? Nous avons vu que la date attribuée au casque par les historiens de l'équipement militaire l'interdit et que le milieu du II^e siècle seul convient, mais seulement pour le casque et, supposons-nous, pour l'adjonction de la dédicace à Cobannus. La statue au type de l'Alexandre à la lance pourrait donc être, elle, d'époque néronienne. Une telle datation s'accorderait bien avec celle que l'on propose de fixer, en première analyse, aux bustes de jeunes gens qui se trouvaient dans le même trésor des Cobanni⁷².

Ce bronze constitue donc une découverte majeure. Outre sa grande qualité esthétique, il offre la possibilité de mieux saisir le mécanisme de l'*interpretatio romana* des dieux de la Gaule. Au lieu de présenter l'image traditionnelle et stéréotypée des Mars gallo-romains, le bronzier et son commanditaire ont créé une effigie complexe où l'on reconnaît leur culture grecque puisqu'ils reprennent un modèle lysippéen mais aussi leur volonté d'en faire un véritable dieu gallo-romain, qui affirme à la fois leur loyalisme envers Rome et leur foi dans une divinité locale qu'ils assimilaient de façon harmonieuse au Mars romain.

Analyses techniques préliminaires

Trois ingénieurs du laboratoire du Getty Museum, M. M. Jerry Podany, Jeff Maish et David Scott qui ont pratiqué les premières analyses de ce bronze, ont bien voulu nous communiquer leurs observations et les résultats de leurs investigations sur les alliages employés.

Le bronze est constitué de huit éléments exécutés séparément : la tête, le casque (fixé par trois rivets), le corps avec la chlamyde, la

70. Id., « Des bronzes grecs aux bronzes romains : survivances, prolongations, résurrections », dans *Actes du IV^e colloque international sur les bronzes antiques...*, op. cit. (n. 8), p. 170.

71. S. Ferri, *Il numen Augusti di Avallon (Lugdunensis) e la probabile attività di Zenodoros nelle Gallie*, Rome, 1933.

72. *Supra*, p. 690 et C. C. Mattusch, op. cit. (n. 5), n° 48 et 49. Leur coiffure fait, en effet, penser à l'époque julio-claudienne.

partie inférieure de la jambe gauche, la partie inférieure de la jambe droite, la main gauche, le bras droit et la base.

La tête est parfaitement cohérente, sans trace de remplissage au plomb à l'endroit de la jointure avec le cou. La main gauche présente un léger défaut de positionnement et paraît bien avoir été fixée dans un deuxième temps. Le bras droit est relié au corps par un remplissage de plomb et d'étain.

Des prélèvements ont été pratiqués en huit points différents et les analyses faites aux rayons X ont donné les pourcentages suivants :

Pour la base :

- partie droite : cuivre 71,37 % ; plomb 13,44 % ; étain 12,79 % ; zinc 1,33 % ;
- partie centrale, face inférieure : cuivre 71,29 % ; plomb 14,54 % ; étain 11,61 % ; zinc 1,25 %.

Statue :

- face arrière, partie centrale : cuivre 78,22 % ; plomb 7,46 % ; étain 12 % ; zinc 1,4 % ;
- face arrière, partie supérieure gauche, dans le drapé de la chlamyde : 79,4 % ; plomb 6 % ; étain 12,65 % ; zinc 1,17 % ;
- casque, partie gauche : cuivre 71,46 % ; plomb 11,82 % ; étain 15,07 % ; zinc 0,69 % ;
- visage, partie droite : cuivre 66,63 % ; plomb 14,06 % ; étain 17,36 % ; zinc 0,73 % ;
- avant-bras droit, au niveau du remplissage : cuivre 81,06 % ; étain 18,94 %.

Nous remarquons que ces points d'analyse font apparaître que l'alliage ternaire employé est très homogène ; cependant la base, le casque et la tête présentent un pourcentage de plomb nettement plus élevé que dans le reste de la statue. Le phénomène n'a rien de surprenant et a déjà été observé, notamment dans les bronzes de Mâlain⁷³. Il s'agit d'un procédé technique destiné à rendre plus aisé le coulage de ces pièces moins « massives » que la statue elle-même.

73. Cl. Rolley, notices sur les bronzes de Mâlain dans le Catalogue collectif *Mediolanum, une bourgade gallo-romaine*, musée archéologique de Dijon, 1988, p. 288.

APPENDICE

PAR M. P.-Y. LAMBERT

1. Lorsque Claude Rolley m'a appris l'existence d'une forme COBANNO sur une inscription trouvée près de Vézelay, il m'a paru possible de proposer deux solutions, chacune supposant une correction :

a. *Cobanno* pour **Couanno*, à rattacher au nom de la chouette *cauannus*. Cette solution permettait de comparer le toponyme Bois de Couan, à l'endroit même où a été trouvée l'inscription. La variation *kowanno*-/*kawanno*- n'est pas une difficulté, car le gaulois semble avoir systématiquement assimilé une voyelle prétonique *o* à la voyelle accentuée *a*, cf. P. SCHRIJVER, 1995, 1^{er} chapitre. Ainsi *nameto* représente **nauameto*- pour *nouameto*-, « neuvième ». L'hésitation graphique b/u est courante, dans les inscriptions latines, dès le 1^{er} siècle, cf. A. S. GRATWICK, 1982.

b. *Cobanno* pour *Gobanno*, le nom du forgeron. Ici l'on suppose une autre incertitude graphique, l'omission du trait diacritique qui distingue G de C. Ce type d'omission se rencontre sporadiquement : outre les légendes monétaires (ARCANTODAN ou ARGANTODAN), on peut citer EPADATEXTORICI pour -GI (composé tri-membre, les deux derniers éléments étant *textorig*-, nominatif *texto-rix*).

Le thème serait alors celui du « forgeron », v. irl. *goba* /*gova*/, gén. sg. *gobann* (th. à nas. **ghobhen-s*, **ghobhenn-os*), gall. bret. *gof*, pluriel gall. *gofein* devenu *gofaint* (**ghobhanni*). Il y a cependant des difficultés : d'une part, la forme gauloise (Alise) *gobedbi* instrum. pl. semble avoir été constituée sur un thème **ghobhenn-* (de **ghobh-ŋn-*). D'autre part le nom du dieu forgeron, en irlandais et en gallois, présente un suffixe supplémentaire : **ghobhenn-ion-* en Irlande (> nom. *Goibniu*, gén. *Goibnenn*), et en Galles, **ghobhann-ono-* (sans doute thématique) > *Gofannon*. On attendait donc des formes parallèles en gaulois : (dat.) **Gobann(i)ono* ou **Gobenn(i)oni*. La seule forme attestée, COBANNO, est un datif (à désinence latine) de thème thématique, donc (possiblement) le thème à nasale **ghobhann-* thématique en **ghobhanno-*.

2. Deux autres documents ou ensembles de documents ont pu être, depuis, comparés à ce COBANNO, ce qui infirmerait les deux hypothèses précédentes, fondées sur l'hypothèse d'une inexactitude graphique. Une telle erreur était acceptable pour un exemplaire isolé, mais elle devient tout à fait improbable si la documentation maintient systématiquement la même forme.

a. les bronzes du Getty Museum, Los Angeles, présentent toujours la forme COBANNO, confirmant ainsi l'inscription du Bois de Couan. C'est donc sur *Cobanno* qu'il faut raisonner, sans supposer aucune erreur.

b. la plaque de zinc trouvée à Berne, Thormebodewald, présente une inscription énigmatique par le mélange des alphabets, et l'emploi approximatif des timbres vocaliques :

ΔΟΒΝΟΡΗΔΟ | ΓΟΒΑΝΟ | ΒΡΕΝΟΔΩΡ | ΝΑΝΤΑΡΩΡ

La coexistence de R latin et de P grec, l'emploi de Ω pour o long ou o bref (si δωρ- représente *duro-*) suscitent des doutes sur l'authenticité de ce document.

Je crois nécessaire de se fonder sur la graphie avec C- initial, *Cobanno*. En supposant non plus des erreurs ou approximations graphiques, mais une réelle différence de prononciation (ou une divergence dialectale), ce qui est la seule manière de rendre compte de la constance de la graphie *Cobanno*, on pourrait tenter de « récupérer » les hypothèses précédentes :

— hypothèse du nom du forgeron : on supposerait deux formes dialectales *gobed-* (**gobenn-*) à Alise, *cobanno-* à Vézelay. Mais il y a en fait trois divergences importantes (initiale c-/g-, vocalisme -a- ou -e- pour -η- voyelle, et flexion de thème à nasale ou thématique), ce qui ne permet pas de parler d'une véritable variation dialectale.

— hypothèse du nom de la chouette : *cauanno-/cobanno-* à Vézelay, sans l'assimilation des voyelles, mais avec évolution de -w- intervocalique vers (par exemple) la bilabiale /φ/. Mais l'on ne peut citer de parallèles pour une évolution systématique de ce genre.

Aucune solution simple ne se présente à l'esprit. Supposer un rapport avec *banno-/banna*, « pointe, corne », n'est pas satisfaisant, car on serait conduit à supposer un premier élément **kom-* (préfixe signifiant « avec »), ce qui impliquerait l'omission systématique d'un -m- (implosif) dans le préfixe **kom-*. Cela nous ramènerait à la difficulté précédente : on ne doit pas supposer que *cobanno-* doit être corrigé.

Cependant le même préfixe peut prendre la forme **ko-* devant *w-*. Mais on revient alors à l'hypothèse première, supposant une prononciation **Couanno-*. Se pourrait-il que *Cobanno* soit un essai de notation pour /koϕanno/ ou /kohwanno/? On pense à un élément agentif **(h)uanno-*, relié au th. **g^when-*, « tuer » (cf. *Tascio-uannos* selon l'interprétation de J. Koch, *Études celtiques* XXIV, 1987, p. 266-269). Je suggère de supposer un traitement particulier de **g^wh* (en *-ϕ-* bilabial, sans doute à partir de *-hw-*) à l'intervocalique. Cf. à l'initiale, le théonyme *Bormō* qui représente certainement **g^whormo-* du thème **g^wher-mo-*, « chaud » (gr. θερμός). La variante *Boruo* est issue régulièrement de *Bormō* selon un processus qui a déjà été décrit. *Co-banno-* n'est donc pas à corriger : c'est le nom du « frappeur, tueur » (**ko-g^wh_η-no-*).

Il resterait à rendre compte du double traitement de **g^wh* en gaulois : au moins à l'initiale, *b-* dans *Bormō* contre *u-* dans *uediúumí* ; peut-être à l'intervocalique, *b-* dans *Cobanno-* contre *u-* dans *tasciouanno*. Plusieurs études ont récemment traité de ce problème pour le celtique insulaire. On s'oriente vers l'idée que le brittonique a peut-être maintenu un phonème distinct pour **g^wh* (? devenu *g^w-*), tout comme l'irlandais, qui paraît avoir un nom spécial (*géal*) pour le son issu de **g^wh* dans l'alphabet ogamique : dans cette langue, qui conservait encore *k^w*, il n'y a aucune difficulté à supposer que *g^wh* survivait sous forme de labio-vélaire *g^w*, tandis que *g^w* ind. eur. était passé à *b-* comme partout ailleurs en celtique. Pour rendre compte du double traitement en gaulois, trois solutions seraient possibles : expliquer le double traitement *b/u* comme une hésitation graphique pour la notation d'une bilabiale (ce qui permet de revenir à un traitement unique de *g^wh* en gaulois) ; expliquer l'un des deux traitements par une divergence dialectale (peu probable : seul le traitement *-w-* paraît correspondre au système phonologique gaulois), soit par des survivances de substrat (on a le parallèle de la survivance de **k^w*). Cette dernière piste est certainement la plus tentante : on supposerait alors que *Bormō*, *Cobanno-* appartiennent à un dialecte celtique antérieur (celui qui explique le *-qu-* de *Sequani*, *Sequana*, Coligny *QVIMON*, etc.) ; ce dialecte, plus conservateur dans ses labio-vélaires, aurait gardé **k^w* et *g^w* issu de **g^wh*. Les locuteurs gaulois installés plus tard dans la région auraient réduit ce *g^w* à *b*, suivant le traitement imposé bien plus tôt à **g^w* ind. eur. en celtique commun.

BIBLIOGRAPHIE

- A. S. GRATWICK, 1982, « Latinitas Britannica : Was British Latin archaic ? », dans *Latin and the Vernacular Languages in Early Medieval Britain*, N. Brooks éd., Leicester, Leicester University Press, p. 1-79.
- P. SCHIRUVER, 1995, *Studies in British Celtic Historical Phonology*, Amsterdam-Atlanta, Rodopi.
- Hispano-Gallo-Brittonica*, Essays in honour of Professor D. Ellis Evans on the occasion of his sixty-fifth birthday, J. F. Eska, R. G. Gruffydd et N. Jacobs éd., Cardiff, University of Wales Press, 1995.
- J. T. KOCH, 1992, « Gallo-Brittonic *Tasc(i)ouanos* 'Badger-slayer' and the Reflex of Indo-European *g^h* », *Journal of Celtic Linguistics* I, p., 101-118.
- Id., 1995, « Further to Indo-European *g^h* in Celtic », dans *Hispano-Gallo-Brittonica*, *op. cit.*, p. 79-95.
- P. SIMS-WILLIAMS, 1995, « IE **g^h* in Celtic, 1894-1994 », *ibid.*, p. 196-218 (avec bibliographie exhaustive).

*

* *

MM. Jean-Pierre CALLU et Robert TURCAN interviennent après cette communication.

LIVRES OFFERTS

M. Jean MARCADÉ a la parole pour deux hommages :

« J'ai l'honneur de déposer sur le bureau de l'Académie, de la part du Conseil général de la Mayenne, présidé par M. Jean Arthuis, ancien ministre, deux ouvrages sur le site archéologique de Jublains, à 35 km au nord-est de Laval.

Le premier, publié en 1997, format in-4°, 352 pages, est un bilan provisoire des fouilles et découvertes, intitulé *Recherches sur Jublains et sur la cité des Diablintes*. C'est un ouvrage collectif dirigé par le conservateur départemental Jacques Naveau qui s'est assuré la collaboration d'une vingtaine de spécialistes confirmés.